



CERTIFICAT DE QUALIFICATION
"ENTREPRISE D'APPLICATION DE GÉOMEMBRANES"
ANNEE 2019-2020 (VALABLE JUSQU'AU 19 OCTOBRE 2022)

N° 16 QUA 16

L'ASQUAL, certifie que le demandeur :

EGC GALOPIN

Site principal

SIEGE / AGENCE EST
46, rue Jacques Mugnier
68200 Mulhouse

Sites secondaires

AGENCE ILE DE FRANCE
Green Park
7, avenue Christian Doppler
77700 Serris

AGENCE GRAND OUEST
6, rue Bisson
44105 Nantes

AGENCE SUD-EST / RHONE-ALPES
298, avenue du club hippique
13090 Aix-en-Provence

satisfait aux exigences définies dans le **Référentiel de qualification « Entreprise d'application de géomembranes »** dans les conditions suivantes :

- Nom du responsable technique : **Monsieur MACOR Lionel**
- Applications Soudage et Responsabilité de chantier : ⁽¹⁾

FAMILLES DE GEOMEMBRANES CONCERNEES						
OUVRAGES COURANTS					OUVRAGES SOUTERRAINS	
BITUME	EPDM	PEHD	PP-F	PVC-P	PVC-P non UV	BITUME
Nombre de certifications soudage Asqual						
6	5	22	5	4	3	0
Nombre de certifications « Responsabilité de chantier » ASQUAL : 9						

PERIMETRE DE QUALIFICATION (CLASSIFICATION FNTP) :
162 Réservoirs d'eau enterrés ou semi-enterrés, 163 Bassins divers relatifs à l'épuration des eaux usées, 166 Etanchéité des ouvrages du génie civil de l'eau, 712 Etanchéité d'ouvrages et cuvelage, 7521 Etanchéité des bassins d'accumulation, 7523 Construction de centres d'enfouissement techniques par tout système d'étanchéité, 754 Réhabilitation, aménagement paysager de sites.

Cette qualification est valable 3 ans. Elle est actualisée chaque année en prenant notamment en compte la validité des certificats « Responsabilité de chantier » et/ou « Soudage » émis ou échus au cours d'une année ⁽²⁾ et des chantiers réalisés sur les 12 mois précédents.

⁽¹⁾ La présente qualification « Entreprise d'application de géomembranes » donne droit à une revendication de compétence pour les seules familles de produits énoncées dans la certification « Soudage », à savoir : PVC-P, PEHD, PP-F, EPDM, Bitume et PVC-P non UV.

⁽²⁾ La présente qualification est en effet actualisée annuellement après émission de ces nouveaux certificats, sans changement de la date limite de validité.

Fait à Paris, le 04 juin 2019
Le Directeur,

P. LEBON



CERTIFICAT DE QUALIFICATION
"ENTREPRISE D'APPLICATION DE GEOMEMBRANES"
ANNEE 2019-2020 (VALABLE JUSQU'AU 15 FEVRIER 2021)

N° 17 QUA 18

L'ASQUAL, certifie que le demandeur :

EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
7 Rue COLBERT
BP 33
21601 LONGVIC CEDEX

satisfait aux exigences définies dans le **Référentiel de qualification « Entreprise d'application de géomembranes »** dans les conditions suivantes :

- Nom du responsable technique : **Monsieur ROBERT Hervé**
- Applications Soudage et Responsabilité de chantier : ⁽¹⁾

FAMILLES DE GEOMEMBRANES CONCERNEES						
OUVRAGES COURANTS					OUVRAGES SOUTERRAINS	
BITUME	EPDM	PEHD	PP-F	PVC-P	PVC-P translucide	BITUME
Nombre de certifications soudage Asqual						
0	0	11	1	2	0	0
Nombre de certifications « Responsabilité de chantier » Asqual : 5						

PERIMETRE DE QUALIFICATION (CLASSIFICATION FNTP) :

7521 Etanchéité des bassins d'accumulation,
7523 Construction de centres d'enfouissement techniques par tout système d'étanchéité,

Cette qualification est valable 3 ans. Elle est actualisée chaque année en prenant notamment en compte la validité des certificats « Responsabilité de chantier » et/ou « Soudage » émis ou échus au cours d'une année ⁽²⁾ et des chantiers réalisés sur les 12 mois précédents.

⁽¹⁾ La présente qualification « Entreprise d'application de géomembranes » donne droit à une revendication de compétence pour les seules familles de produits énoncées dans la certification « Soudage », à savoir : PVC-P, PEHD, PP-F, EPDM, Bitume et PVC-P translucide.

⁽²⁾ La présente qualification est en effet actualisée annuellement après émission de ces nouveaux certificats, sans changement de la date limite de validité.

Fait à Paris, le 15 février 2019

Le Directeur,

P. LEBON



CERTIFICAT DE QUALIFICATION
"ENTREPRISE D'APPLICATION DE GEOMEMBRANES"
ANNEE 2019-2020 (VALABLE JUSQU'AU 16 AVRIL 2020)

N° 12 QUA 14

L'ASQUAL, certifie que le demandeur :

EUROVIA ETANCHEITE
175 avenue des Frères Lumière – BP 47
69726 GENAY CEDEX

satisfait aux exigences définies dans le **Référentiel de qualification « Entreprise d'application de géomembranes »** dans les conditions suivantes :

- Nom du responsable technique : **Monsieur TISSOT Boris**
- Applications Soudage et Responsabilité de chantier : ⁽¹⁾

FAMILLES DE GEOMEMBRANES CONCERNEES						
OUVRAGES COURANTS					OUVRAGES SOUTERRAINS	
BITUME	EPDM	PEHD	PP-F	PVC-P	PVC-P translucide	BITUME
Nombre de certifications soudage Asqual						
4	4	11	3	3	0	0
Nombre de certifications « Responsabilité de chantier » ASQUAL : 4						

PERIMETRE DE QUALIFICATION (CLASSIFICATION FNTF) :
712 Etanchéité d'ouvrages et cuvelage, 7521 Etanchéité des bassins d'accumulation, 7523 Construction de centres d'enfouissement techniques par tout système d'étanchéité, 754 Réhabilitation, aménagement paysager de sites.

Cette qualification est valable 3 ans. Elle est actualisée chaque année en prenant notamment en compte la validité des certificats « Responsabilité de chantier » et/ou « Soudage » émis ou échus au cours d'une année ⁽²⁾ et des chantiers réalisés sur les 12 mois précédents.

⁽¹⁾ La présente qualification « Entreprise d'application de géomembranes » donne droit à une revendication de compétence pour les seules familles de produits énoncées dans la certification « Soudage », à savoir : PVC-P, PEHD, PP-F, EPDM, Bitume et PVC-P translucide.

⁽²⁾ La présente qualification est en effet actualisée annuellement après émission de ces nouveaux certificats, sans changement de la date limite de validité.

Fait à Paris, le 16 avril 2019
Le Directeur,

P. LEBON



CERTIFICAT DE QUALIFICATION
"ENTREPRISE D'APPLICATION DE GEOMEMBRANES"
ANNÉE 2019-2020 (VALABLE JUSQU'AU 22 OCTOBRE 2020)

N° 13 QUA 14

L'ASQUAL, certifie que le demandeur :

F.L.I. FRANCE
21, rue Christophe Plantin
Z.A. La Haute Limougère
37230 FONDETTES

satisfait aux exigences définies dans le **Référentiel de qualification « Entreprise d'application de géomembranes »** dans les conditions suivantes :

- Nom du responsable technique : **Monsieur Etienne MARTIN**
- Applications Soudage et Responsabilité de chantier : ⁽¹⁾

FAMILLES DE GÉOMEMBRANES CONCERNÉES						
OUVRAGES COURANTS					OUVRAGES SOUTERRAINS	
BITUME	EPDM	PEHD	PP-F	PVC-P	PVC-P translucide	BITUME
Nombre de certifications soudage Asqual						
0	8	22	0	0	0	0
Nombre de certifications « Responsabilité de chantier » Asqual : 7						

PÉRIMÈTRE DE QUALIFICATION (CLASSIFICATION FNTP) :

163 Bassins divers relatifs à l'épuration des eaux usées,
7521 Etanchéité des bassins d'accumulation,
7523 Construction de centres d'enfouissement techniques par tout système d'étanchéité,
754 Réhabilitation, aménagement paysager de sites.

Cette qualification est valable 3 ans. Elle est actualisée chaque année en prenant notamment en compte la validité des certificats « Responsabilité de chantier » et/ou « Soudage » émis ou échus au cours d'une année ⁽²⁾ et des chantiers réalisés sur les 12 mois précédents.

⁽¹⁾ La présente qualification « Entreprise d'application de géomembranes » donne droit à une revendication de compétence pour les seules familles de produits énoncées dans la certification « Soudage », à savoir : PVC-P, PEHD, PP-F, EPDM, Bitume et PVC-P non UV.

⁽²⁾ La présente qualification est en effet actualisée annuellement après émission de ces nouveaux certificats, sans changement de la date limite de validité.

Fait à Paris, le 19 octobre 2019
Le Directeur,

P. LEBON



CERTIFICAT DE QUALIFICATION
"ENTREPRISE D'APPLICATION DE GÉOMEMBRANES"
ANNÉE 2019 - 2020 (VALABLE JUSQU'AU 1 OCTOBRE 2020)

N° 18 QUA 18

L'**ASQUAL**, certifie que le demandeur :

Société GEO BIO
6 avenue des Andes
91940 LES ULIS

satisfait aux exigences définies dans le **Référentiel de qualification « Entreprise d'application de géomembranes »** dans les conditions suivantes :

- Nom du responsable technique : **Monsieur FERNANDEZ Aurélio**
- Applications Soudage et Responsabilité de chantier : ⁽¹⁾

FAMILLES DE GÉOMEMBRANES CONCERNÉES						
OUVRAGES COURANTS					OUVRAGES SOUTERRAINS	
BITUME	EPDM	PEHD	PP-F	PVC-P	PVC-P non UV	BITUME
Nombre de certifications soudage Asqual						
12	2	27	0	0	5	0
Nombre de certifications « Responsabilité de chantier » Asqual : 11						

PÉRIMÈTRE DE QUALIFICATION (CLASSIFICATION FNTP) :

166 Etanchéité des ouvrages du génie civil de l'eau
712 Etanchéité d'ouvrages et cuvelage,
7521 Etanchéité des bassins d'accumulation,

Cette qualification est valable 3 ans. Elle est actualisée chaque année en prenant notamment en compte la validité des certificats « Responsabilité de chantier » et/ou « Soudage » émis ou échus au cours d'une année ⁽²⁾ et des chantiers réalisés sur les 12 mois précédents.

⁽¹⁾ La présente qualification « Entreprise d'application de géomembranes » donne droit à une revendication de compétence pour les seules familles de produits énoncées dans la certification « Soudage », à savoir : PVC-P, PEHD, PP-F, EPDM, Bitume et PVC-P non UV.

⁽²⁾ La présente qualification est en effet actualisée annuellement après émission de ces nouveaux certificats, sans changement de la date limite de validité.

Fait à Paris, le 6 novembre 2019
Le Directeur,

P. LEBON



CERTIFICAT DE QUALIFICATION
"ENTREPRISE D'APPLICATION DE GÉOMEMBRANES"
ANNÉE 2019-2020 (VALABLE JUSQU'AU 14 OCTOBRE 2021)

N° 14 QUA 15

L'**ASQUAL**, certifie que le demandeur :

VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT
2, Rue Yves Constantin
BP 80025
49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE

satisfait aux exigences définies dans le **Référentiel de qualification « Entreprise d'application de géomembranes »** dans les conditions suivantes :

- Nom du responsable technique : **Monsieur Sébastien GUENAICHEAU**
- Applications Soudage et Responsabilité de chantier : ⁽¹⁾

FAMILLES DE GÉOMEMBRANES CONCERNÉES						
OUVRAGES COURANTS				OUVRAGES SOUTERRAINS		
BITUME	EPDM	PEHD	PP-F	PVC-P	PVC-P Non UV	BITUME
Nombre de certifications soudage Asqual						
2	4	6	0	0	0	0
Nombre de certifications « Responsabilité de chantier » Asqual : 1						

PÉRIMÈTRE DE QUALIFICATION (CLASSIFICATION FNTP) :

712 - Etanchéité d'ouvrages et cuvelage
7521 Etanchéité des bassins d'accumulation,
7523 Construction de centres d'enfouissement techniques par tout système d'étanchéité,
754 - Réhabilitation, aménagement paysager de sites

Cette qualification est valable 3 ans. Elle est actualisée chaque année en prenant notamment en compte la validité des certificats « Responsabilité de chantier » et/ou « Soudage » émis ou échus au cours d'une année ⁽²⁾ et des chantiers réalisés sur les 12 mois précédents.

⁽¹⁾ La présente qualification « Entreprise d'application de géomembranes » donne droit à une revendication de compétence pour les seules familles de produits énoncées dans la certification « Soudage », à savoir : PVC-P, PEHD, PP-F, EPDM, Bitume et PVC-P non UV.

⁽²⁾ La présente qualification est en effet actualisée annuellement après émission de ces nouveaux certificats, sans changement de la date limite de validité.

Fait à Paris, le 22 octobre 2019
Le Directeur,

P. LEBON